80% des victimes d’agressions physiques ne portent pas plainte

18/11/2008 à 11h00

Article du Figaro de novembre 2008

Selon l’étude menée par l’Observatoire Bational de la Délinquance et l’Insee, 80% des victimes d’agressions physiques ne portent pas plainte.

Le chiffre noir des violences se précise. Selon l’Observatoire national de la délinquance (OND), seulement un acte sur cinq aboutit à une plainte en bonne et due forme. Il s’agit bien là d’atteintes physiques, plus ou moins graves, et non de menaces ou d’injures. Selon l’OND, sur quelque ***1,4 million de faits déclarés*** *aux enquêteurs de l’Insee, seulement* ***273 000*** *auraient été consignées dans un procès-verbal.*

Quand l’OND interroge les personnes qui n’ont effectué aucun signalement aux forces de l’ordre, 39 % répondent «parce que ce n’était pas grave» et 28 % «parce que cela n’aurait servi à rien». *Source*